



M. LUC MERCURY
11 IMPASSE VERCORS
84000 AVIGNON

Votre Conseiller Spécialisé en Immobilier :
M. PATRICK LICINI
Tél : 04.90.27.54.16 - Fax : 04.90.27.54.19
Réf à rappeler dans tout courrier :
Dossier n° 2016B77ZN / F00378

A AVIGNON, le 27/01/2017

Monsieur,

Par votre demande de prêt 2016B77ZN du 02/01/2017, vous avez sollicité La Banque Postale pour financer votre projet immobilier, et nous vous en remercions.

Votre projet immobilier concerne une acquisition à l'adresse suivante : 12 RUE DU COQ, 84000 AVIGNON, FRANCE, à usage de : Locatif meublé.

Après analyse des éléments que vous nous avez communiqués, La Banque Postale a le plaisir de vous informer avoir donné un accord avec réserve(s) à votre demande de crédit, pour un montant total de 60 000,00 €, sur 144 mois, qui se décompose comme suit :

Détail Pactys Investisseurs

Prêt(s)	Montant (€)	Durée (mois)	PA* (mois)	Mensualités HA* (€)	Mensualités AC* (€)	Taux (%)	Coût du crédit AC* (€)
Habitat Taux Fixe	60 000,00	144	0	439,73	443,93	0,90	4 774,92
TOTAL	60 000,00	144		439,73	443,93		4 774,92

*

AC : Assurance Comprise
HA : Hors Assurance
Coût du crédit AC : assurance et garantie comprises
PA : Période d'Anticipation

Détail des garanties

Prêt(s)	Montant couvert (€)	Type	Rang	Coût (€)	Quotité
Habitat Taux Fixe	60 000,00	PPD	1	649,00	100,00 %

La Banque Postale Centre Financier 5 RUE MATHIEU STILATTI 13900 MARSEILLE CEDEX 20

La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 euros - Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS Paris 421 100 645 - Code APE 6419Z, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.



Détail des assurances

Prêt(s)	Montant du prêt (€)	Assuré(e)(s)	Couverture	Nature	Assureur	Quotité
Habitat Taux Fixe	60 000,00	M. MERCURY LUC	DC / PTIA	Assurance autre	MNCAP	100,00 %

Cet accord est expressément conditionné à la remise des documents suivants et/ou à la levée des réserves ci-dessous :

- l'acceptation par MNCAP (94524) de la couverture des risques

- Décès,
- Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA),

pour M. LUC MERCURY, né le 17/09/1971 à hauteur des quotités figurant dans le tableau « Détail des assurances » ci-dessus

aux conditions standards, sans exclusion et sans surprime.

Dans le cas contraire, la réponse de la compagnie d'assurance (risques couverts et coûts) fera l'objet d'une nouvelle analyse par La Banque Postale.

Important : la présente lettre vous est donc adressée afin d'être transmise à

- MNCAP (94524)

pour formalisation de leur accord que vous voudrez bien ensuite transmettre dans les plus brefs délais :

q à votre **Conseiller Spécialisé en Immobilier**

q à votre **Centre Financier**

Une fois ces conditions réalisées, sous réserve de la complète vérification des pièces de votre dossier, et de la confirmation des coordonnées bancaires de votre compte pour le prélèvement de votre échéance, La Banque Postale vous adressera votre offre de prêt comportant l'ensemble des conditions particulières et générales de votre financement, conformément aux dispositions des articles L313-1 et suivants du Code de la Consommation.

La présente lettre deviendra caduque si aucune offre de prêt ne peut être émise dans un délai de 45 jours.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée et vous prions d'agrèer, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. PATRICK LICINI
Conseiller Spécialisé en Immobilier